

Charte d'engagement pour un Investissement Socialement Responsable

L'association Préfon, créée par quatre organisations syndicales de la fonction publique, fait référence dans son objet social au respect des valeurs de solidarité, de progrès social, et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables. Cette volonté s'est manifestée en 2011 par l'adoption d'une charte d'engagement. En 2026, **l'association** réaffirme ses engagements et fait évoluer sa charte ISR en déclinant les enjeux d'aujourd'hui et de demain autour de la notion de transition juste.

L'association, qui a souscrit un régime de retraite supplémentaire auprès d'un consortium d'assureurs conduit par CNP Assurances et réassuré par AXA et Allianz, est un acteur institutionnel conscient depuis son origine que la création de valeur financière va de pair avec l'attention aux questions sociales et environnementales. Les assureurs membres du consortium sont eux-mêmes engagés dans cette démarche d'une finance responsable.

Au travers des placements du régime et de la relation avec le consortium, elle prend en considération les externalités qui y sont associées, souhaite contribuer à l'amélioration de son environnement, défend l'idée qu'au-delà du rendement financier, il existe des possibilités de création de valeurs extra-financières de long terme. Pour autant **l'association** réaffirme son engagement à défendre les objectifs de gestion financière du régime qui visent à sécuriser sur la durée l'épargne de ses affiliés.

ACCOMPAGNER UNE TRANSITION JUSTE

Cette charte renouvelée matérialise sa volonté d'encourager et de soutenir au travers des investissements du régime les entreprises et Etats qui s'engagent dans la durée pour conduire **UNE TRANSITION JUSTE** autour de quatre composantes :

1. TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'association est engagée pour le respect de l'accord de Paris* sur le climat et soutient toute initiative permettant d'assurer la transition des portefeuilles du régime vers une neutralité carbone d'ici 2050 à l'image de la Net Zero Asset Owner Alliance*.

L'association soutient les initiatives qui protègent la biodiversité, notamment l'accord de Kunming-Montréal* et de ses objectifs.

2. TRANSITION SOCIALE – CONSIDÉRATION DE LA CONDITION SOCIALE

Dans une économie en transition, **l'association** encourage toute forme de soutien pour l'accès à l'emploi, l'accès à une rémunération juste et équitable et le respect du droit du travail et des principes d'égalité de traitement dans l'entreprise.

L'association réitère son soutien à l'initiative du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies et des conventions internationales qui lui sont rattachées. **L'association** promeut le respect des droits humains dans l'entreprise et sa chaîne de valeur.

* En savoir plus sur <https://www.prefon.asso.fr/nos-publications/la-documentation-isr/>

3. GOUVERNANCE DES ENTREPRISES ET IMPLICATIONS DANS L'EXERCICE DES VOTES

L'association s'appuie sur les principes de vote édictés au nom des affiliés du régime à titre de recommandation à l'usage des assureurs. Elle encourage la prise en compte systématique dans la gouvernance des entreprises de critères ESG transparents en particulier en matière de rémunération des dirigeants et favorisant la transition juste.

L'association est attentive au respect de l'équité fiscale et suit avec attention les controverses qui pèsent sur les entreprises présentes dans le portefeuille du régime et les remédiations qui y sont apportées.

4. TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET PARTICIPATION AUX POLITIQUES DU « BIEN VIEILLIR »

L'association encourage les initiatives et financements qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes retraitées et en particulier des agents de la fonction publique et qui prennent en compte les enjeux liés à la prévoyance, la dépendance et la retraite.

Autour de ces quatre composantes, l'association est attentive à l'émergence de nouvelles connaissances, de nouveaux enjeux en particulier avec le développement de l'intelligence artificielle. Elle entend suivre ces sujets avec les assureurs du consortium. Elle soutient une chaire de recherche, elle participe aux instances de place.

RENDRE OPÉRATIONNELLE SON APPLICATION

L'association pose ainsi au travers de la notion de transition juste déclinée dans cette charte les éléments principaux de son engagement d'investisseur responsable.

Dans son application, **L'association** souhaite aller au-delà des simples notations ESG et du suivi des normes pour favoriser des impacts tangibles et positifs en termes de responsabilité, au bénéfice des affiliés et de la société tout entière.

L'association travaille et veille en continu avec les assureurs en charge des investissements à la déclinaison des principes de la charte dans leurs différents outils, politiques, engagements actionnariaux et autres.

Cette charte est annexée à la convention financière.

FAIRE VIVRE ET SUIVRE SUR LA DURÉE LA PRÉSENTE CHARTE ISR

Si l'essentiel des enjeux fait l'objet d'un consensus avec le consortium des assureurs, **l'association** est consciente que certains points peuvent faire débat. Le suivi de l'application de la charte et l'évolution de l'environnement conduisent à mettre en œuvre une gouvernance propre avec un comité de suivi de la charte. Ce comité aura pour ambition de s'assurer de la bonne application en continu des principes de

transition, de leur déclinaison systématique dans les politiques et outils des assureurs et du contrôle régulier des résultats.

Considérant les évolutions sociétales constantes autour de la transition juste, la gouvernance encourage les propositions des partenaires permettant de faire vivre la charte et de renforcer son impact dans la gestion financière.